

IOTC-2016-CoC13-CR25 Rev1 [F] Rapport d'application de la CTOI pour : la Somalie Rapport daté du : 16 avril 2016

N T0	Source	Informations requises	Échéance/	État préc	eédent ¹	État ac	ctuel	Observations	Remarques de la CPC
N°			Remarques	Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. 0	bligations de m	ise en œuvre							
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (16/03/2016)	L	С	L	С	Reçu le : 01.04.16	
1.2.	Règlement intérieur	Questionnaire d'application	29/02/2016	L	С	L	С	Reçu le : 18.03.16	
1.3.	CS	Rapport national scientifique	09/11/2015	C	С	L	C	Reçu le : 16.11.15	
1.4.	Commission	Lettre de commentaires	16/03/2016	N/A	N/A	L	C	Reçu le : 01.04.16	
2. St	andards de ges	tion							
		Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²		N/A	N/A	N/A	N/A		
		Marquage des navires ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
		Marquage des engins ²	15/02/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
	Rés. 15/04	Marquage des DCP		N/A	N/A	N/A	N/A		
2.1.		Fiches de pêche à bord ²		N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire dans le registre CTOI des navires autorisés.	
		Autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale		N/A	N/A	N/A	N/A		
		Numéro OMI pour les navires éligibles	01/01/2016			N/A	N/A		
2.2.	Rés. 15/01	Livres de pêche officiels	15/02/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
2.3.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
		Plan de gestion des DCP	31/12/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
2.4.	Rés. 15/08	Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du plan de gestion des DCP	16/03/2016			N/A	N/A		
2.5.	Rés. 15/07	Interdiction des sources de lumière artificielles sur les DCP	Pour PS 10/09/2015			N/A	N/A		
3. D	éclarations con	cernant les navires							
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	С	С	С	С	Reçu le : 17.02.16; rapport « Néant ». Ne possède aucun navire dans le registre CTOI des navires autorisés.	
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	L	P/C	L	P/C	Source - IOTC-2016-CoC13-IR25: a l'intention d'élaborer un Plan de développement des flottes à l'avenir.	

¹ C = conforme; N/C= non conforme; N/A = non applicable; P/C = partiellement conforme; L = en retard; CQ = Questionnaire d'application; CAP = Plan d'Action sur l'application.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.
³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m s'ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises		Échéance/	État précédent ¹		État ac	ctuel	Observations	Remarques de la CPC
11	Source	informations requises	Remarques	Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu	Observations	Kemai ques de la Cr C	
						Ca	apacité de référ	ence		
3.3.	Rés. 12/11	thons tropica		Au 31/12/2009	L	С	С	С	Source - IOTC-2016-CoC13-IR25: aucun de ses navires n'a pêché le thon	
		et ALB en 2			L	С	С	С	tropical en 2006 ni n'a pêché le SWO et l'ALB en 2007.	
3.4.		ou plus de lo	vires autorisés (24 m ongueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	N/A	N/A	N/A	N/A	Source - IOTC-2016-CoC13-IR25: ne dispose d'aucun navire de 24m ou plus,	
3.5.	Rés. 15/04	de 24 m LH' ZEE de leur	vires autorisés (moins Γ, opérant hors de la état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	N/A	N/A	N/A	N/A	ou qui pêche hors de sa ZEE des thons et des espèces apparentées dans la zone de compétence de la CTOI	
3.6.		autorisés das		15/02	С	С	С	C	Reçu le 17.02.16: a octroyé des licences à 11 FFV en 2015.	
3.7.	Rés. 14/05	auxquels un	vires étrangers e licence a été refusée	15/02	С	С	С	С	Aucun navire ne s'est vu refuser une licence	
3.8.	Res. 14/03	d'accès	sur les accords	16/03/2016	С	С	С	С	Source – Lettre MFMR/DG/038/16 : aucun accord d'accès	
3.9.		Licence de pêche officielle de l'État côtier		14/01/2014	С	С	С	С	Reçu le 12.12.15	
4. Sy	ystème de surve									
4.1.	Rés. 15/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 24m de LHT et de moins de 24m LHT opérant en haute mer Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN		Depuis le 01/07/2007	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire dans le registre CTOI des navires autorisés.	
4.2.				30/06	N/A	N/A	N/A	N/A		
5. St	tatistiques oblig	gatoires – CPC	État du pavillon							
						(Captures nomin	ales		
		Pêcheries côtières		30/06	N/A	N/A	С	P/C	La Somalie a informé la CTOI qu'elle n'a mis en place aucun système de collecte de données.	
5.1.		Pêcheries GN	de surface : PS, BB,	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun LL, PS, BB ou GN d'une LHT de 24m ou plus, ou d'une LHT de moins de	
	Rés. 15/02		Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	24m s'il pêche hors de sa ZEE des thons	
	& 15/05	• LL	Finales	30.12	N/A	N/A	N/A	N/A	et des espèces apparentées ne se trouve dans le registre CTOI des navires autorisés ni n'a été en activité en 2014	
	1						Prises et effor	rt		
		• Pêcheries	côtières	30/06	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
5.2.			de surface PS, BB,	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun LL, PS, BB ou GN d'une LHT de 24m ou plus, ou d'une LHT de moins de	
		• LL	Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	24m s'il pêche hors de sa ZEE des thons	

N°	Source	Information		Échéance/	État préc	eédent ¹	État actuel		Observations	Remarques de la CPC
1	Source	Informations requises		Remarques	Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		Remarques de la CPC
			Finales	30.12	N/A	N/A	N/A	N/A	et des espèces apparentées ne figure dans le registre CTOI des navires autorisés ni	
							. 1	11	n'a été en activité en 2014	
		Fréquences de tailles								
		Pêcheries		30/06 30/06	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
5.3.		Pêcheries GN	s de surface PS, BB,		N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun LL, PS, BB ou GN d'une LHT de 24m ou plus, ou d'une LHT de moins de	
			Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	24m s'il pêche hors de sa ZEE des thons	
		• LL	Finales	30.12	N/A	N/A	N/A	N/A	et des espèces apparentées ne figure dans le registre CTOI des navires autorisés ni n'est en activité en 2014	
						spositifs de o	concentration de	e poissons (I	DCP)	
		Navires aux		30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur et/ou navire ravitailleur	
5.4.		auxiliaires	er des navires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	ne figure sur le registre CTOI des navires autorisés ni n'a été en activité en	
			yés par types	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	2014	
6. S	tatistiques oblig	gatoires – CP	C État côtier							
				T			Prises et effor	t		
6.1.	Rés. 15/01	• Pêcheries GN	s de surface PS, BB,	30/06	N/A	N/A				
		• LL	Provisoires	30.06	N/A	N/A				
			Finales	30.12	N/A	N/A				
7. N	<u>Iise en place de</u>		ténuation et prises acc	essoires d'espèce	s hors du man	dat de la C'I	ЮІ			
		requins - Ca	des données sur les aptures nominales	30/06	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
7.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins - Prises et effort		30/06	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		requins - Fr	des données sur les équences de tailles	30/06	N/A	N/A	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
7.2.	Rés. 12/09	les requins- des <i>Alopiida</i>		Depuis le 07/07/2010	N/A	N/A	N/A	N/A		
7.3.	Rés. 13/06	requins océa	des captures des aniques nus longimanus)	Depuis le 14/08/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
7.4.			les tortues marines ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire dans le registre	
7.5.	Rés. 12/04		es et dégorgeoirs à	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	CTOI des navires autorisés.	
7.6.		Salabres à bord (Senneurs)		Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A		
7.7.			· les oiseaux de mer ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
7.8.	Rés. 12/06	Mise en pla	ce de mesures on au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	N/A	N/A	N/A	N/A		

N°	Source	Informations requises	Échéance/	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
111			Remarques	Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu	Observations	Remarques de la CPC
7.9.	Rés. 13/04	Données sur les interactions avec les cétacés	30/06 (tous engins)			N/A	N/A		
1.9.	9. Kes. 13/04	Cas d'encerclement d'un cétacé	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
7.10.	Rés. 13/05	Données sur les interactions avec les requins-baleines	30/06 (tous engins)			N/A	N/A		
		Cas d'encerclement d'un requinbaleine	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
8. N	avires illicites n	on déclarés, non réglementés (INN			,				
8.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (07/03/2016)	С	С	C	С	Aucun navire ne figure sur la liste CTOI des navires INN en 2015	
8.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	16/03/2016	С	С	С	С	Aucun ressortissant à bord des navires ne figure sur la liste CTOI des navires INN en 2015	
9. T	ransbordement								
9.1.		Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède aucun navire dans le registre CTOI des navires autorisés.	
9.3.	Rés. 14/06	Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	26/02/2016	N/A	N/A	N/A	N/A		
9.5.		Paiement contribution PRO	17/08/2015	N/A	N/A	N/A	N/A		
10. O	bservateurs		Ī						
10.1.		Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possédait aucun navire dans le	
10.2.		• 5% obligatoire, en mer (≥24m)²	Depuis le 01/07/2010	N/A	N/A	N/A	N/A	registre CTOI des navires autorisés en 2014	
10.3.	Rés. 11/04	• 5% progressif, en mer (<24m)	2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
10.4.	Res. 11/04	5 % progressif pour les débarquements artisanaux ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/C	N/C	Source - IOTC-2015-SC18-NR25 : Travaille à développer son système de collecte de données et sa capacité d'échantillonnage sur les sites de débarquement.	
10.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun de ses navires n'était inscrit dans le registre CTOI des navires autorisés en 2014	
11. Pı		ocument statistique							
11.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 ^{er} semestre	01/10	N/A	N/A	N/A	N/A	Source IOTC-2016-CoC13-CQ25:	

N°	Source	Informations requises	Échéance/	État précédent ¹		État actuel		Observations	Domanauas da la CDC
11	Source		Remarques	Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu	Observations	Remarques de la CPC
11.2.		Rapport 2 ^e semestre	01/04	N/A	N/A	N/A	N/A	n'importe pas le thon obèse	
11.3.		Rapport annuel ²	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de navire autorisé.	
11.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de navire autorisé.	
12. In	spections au po								
12.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/A	N/A	С	C	Reçu le 02.07.16: rapport « Néant »	
12.2.		Liste des ports désignés		L	P/C	C	C	Reçu le 01.07.15: a désigné 4 ports	
12.3.		Autorité compétente désignée	Au 31/12/10	L	P/C	C	C	(Mogadiscio, Kismayo, Berbera,	
12.4.		Périodes de notification préalable		L	P/C	C	C	Bosaso)	
12.5.	Rés. 10/11	Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection	С	С	С	С	Source - IOTC-2016-CoC13-CQ25: Escale dans un port: 0; Navire étranger	
12.6.	Kes. 10/11	Inspecte au moins 5% des LAN ou TRX	Damiia	С	С	С	С	soumis à inspection : 0 ; LAN/TRX soumis au VMS : 0.	
12.7.		Refus de demande d'entrée au port	Depuis 01/03/2011	С	С	С	С	Source - IOTC-2016-CoC13-CQ25: Aucun navire ne s'est vu refuser l'entrée au port.	
13. M	lesures relatives	s aux marchés							
13.1.	Rés. 10/10	Rapport sur importations, débarquements, transbordements des produits du thons et espèces apparentées	16/03/2016	L	С	L	С	Source - IOTC-2016-CoC13-IR25: rapport « Néant », n'importe pas des produits de thonidés ou d'espèces apparentées, et aucun débarquement/transbordement de navires étrangers dans les ports nationaux.	

Commentaires sur le niveau d'application par la Somalie des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA12 en 2015.

Commentaires: En ce qui concerne le niveau d'application par Somalie des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 12^e session en 2015, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à la Somalie par le président de la Commission dans un courrier daté du 1^{er} mai 2015.

- N'a pas fourni le plan de développement des flottes, comme requis par la Résolution 12/11.
- N'a pas fourni la liste des ports désignés, comme requis par la Résolution 10/11
- N'a pas indiqué l'autorité compétente, comme requis par la Résolution 10/11
- N'a pas indiqué les périodes de notification préalable, comme requis par la Résolution 10/11

Réponse : La Somalie a fourni sa réponse à la lettre du Président de la Commission le 1 avril 2016

<u>Problèmes actuels concernant le niveau d'application par la Somalie des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le CdA13 en 2016.</u>

Après examen du Rapport d'application 2016 de la Somalie, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non-conformité suivants, pour discussion.

Problèmes de conformité	État actuel (2015)	État précédent (2014)
Problèmes de conformité répétés		
• N'a pas soumis le Plan de développement des flottes, comme l'exige la Résolution 12/11.	P/C	P/C
Problèmes de conformité non répétés		
• N'a pas déclaré les captures nominales pour les pêcheries côtières, comme l'exige la Résolution 15/02.	P/C	N/A
• N'a pas fourni les données de capture et d'effort pour les pêcheries côtières, comme l'exige la Résolution 15/02.	N/C	N/A
• N'a pas déclaré les fréquences de tailles pour les pêcheries côtières, comme l'exige la Résolution 15/02.	N/C	N/A
• N'a pas déclaré les captures nominales aux normes CTOI pour les requins, comme l'exige la Résolution 05/05.	N/C	N/A
• N'a pas fourni les données de capture et d'effort pour les requins, comme l'exige la Résolution 05/05.	N/C	N/A
• N'a pas déclaré les fréquences de tailles pour les requins, comme l'exige la Résolution 05/05.	N/C	N/A
• N'a pas mis en œuvre le programme d'observateur, aucune information fournie sur les 5 % progressifs pour les débarquements artisanaux, comme l'exige la Résolution 11/04.	N/C	N/A